

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 mars 2007

Transfert de compétence : participation au dispositif CLIC

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de transférer la compétence suivante dans les statuts de la communauté de Communes du Pays Hayland dans les compétences facultatives – actions sociales d'intérêt communautaire :
« participation au dispositif CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) pour les personnes âgées »

Adhésion de la Communauté de Communes au SIAES

La compétence « aménagement et entretien des rivières – Gestion et suivi du contrat territorial » étant transférée à la Communauté de Communes par arrêté préfectoral depuis le 8 octobre 2003, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien de la Sienne.

Subventions

Association des amis des écoles publiques (classe citoyenne pour 2 élèves) : 40 €

CCAS : 200 €

Club de l'Amitié : 150 €

Création d'un SIVU des écoles

Le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de création du SIVU des écoles et notamment la proposition de statuts. Aucune décision n'a été prise pour un accord de principe sur l'adhésion à ce SIVU. En effet, le conseil municipal voudrait davantage de détails sur les travaux qui seront effectués (ce qu'englobent les 500 000 € de travaux) et quels seront les dépenses dans les 10 prochaines années. Ne serait-il pas judicieux de réunir tous les conseils municipaux concernés pour discuter ensemble et se rendre compte sur place des travaux à entreprendre ? Un courrier à Monsieur le Maire de la Haye Pesnel est transmis pour faire part de la réticence du Conseil.

Questions diverses

- changement de la porte d'entrée du logement du Presbytère à prévoir au budget : coût estimé à 1 700 € TTC
- Restauration des bancs de l'Eglise : coût à prévoir 5 650 € (devis en attente)